

# **RÈGLES DE CONDUITE POUR LA CONSOLATION DES FIDÈLES PRIVÉS DES SACREMENTS**

*Le confinement réglementé nous prive des sacrements ou du moins ne nous permet pas de les recevoir aussi facilement et fréquemment que d'habitude. Cette situation ne doit pas pour autant nous laisser croire que Jésus-Christ ou son Eglise nous abandonnent et que nous sommes fatalement exposés au relâchement spirituel et moral. Monsieur l'abbé Demaris, prêtre catholique, professeur de théologie dans la maison des missionnaires de Saint-Joseph de Lyon, exilé vers 1803, et mort pour sa foi en Jésus-Christ, écrivit aux fidèles persécutés et privés des sacrements sous la Révolution, une admirable **règle de conduite pour leur consolation**. Certes, nous ne sommes pas – au moins pour le moment – en temps de persécution ouverte ou sanglante. Il n'empêche qu'à notre époque il se présente des traits de similitude avec « le tourbillon orageux de la Révolution » : la privation des sacrements et une certaine hostilité, de plus en plus généralisée, vis-à-vis de la profession chrétienne à laquelle s'ajoute la trahison de nos pasteurs. Ces considérations, pleines de sollicitudes pour le bien des âmes, peuvent alors nous concerner, « mutatis mutandis » et donc nous encourager à ne point nous « détourner de nos bonnes œuvres » à ne point « altérer notre confiance » et à ne point « flétrir l'éclat de nos vertus, qui nous unissent à Jésus-Christ ».*

*Il s'agit de principaux extraits et pour en faciliter la lecture et la compréhension, nous avons insérer des sous titres :*

***En certaines circonstances, Dieu peut permettre que nous soyons privés des moyens ordinaires de salut pour notre bien spirituel.***

Cette perte vous privant des sacrements et des consolations spirituelles, votre piété s'alarme ! Elle se voit isolée. Quelque légitime que soit votre désolation, n'oubliez pas que Dieu est votre Père et que s'Il permet que vous soyez privés des médiateurs qu'Il avait établis pour dispenser Ses mystères, Il ne ferme pas pour cela les canaux de Ses grâces et de Ses miséricordes ... Lisez ce que je vais écrire avec les mêmes intentions que j'ai eues en vous les écrivant : ne cherchons que la vérité et notre salut dans l'abnégation de nous-mêmes, dans notre

amour pour Dieu et une parfaite soumission à Sa volonté.

Vous connaissez l'efficacité des sacrements ; vous savez l'obligation qui nous est imposée de recourir au sacrement de pénitence pour nous purifier de nos péchés. Mais, pour profiter de ces canaux de miséricorde, il faut des ministres du Seigneur. Dans la position où nous sommes : sans culte, sans autel, sans sacrifice, sans prêtre, nous ne voyons que le ciel ! Et nous n'avons plus de médiateur parmi les hommes !... Que cet abandon ne vous abatte point : la Foi nous offre Jésus-Christ, ce médiateur immortel ; Il voit notre cœur, Il entend nos désirs, Il couronne notre fidélité ; nous sommes, aux yeux de Sa miséricorde toute-

puissante, ce malade de trente-huit ans auquel Il dit, pour le guérir, non de faire venir quelqu'un qui le jette dans la piscine, mais de prendre son lit et de marcher...

Si les événements de la vie varient la position des fidèles, ils varient de même nos obligations ; autrefois, nous étions ces serviteurs qui avons reçu cent talents : nous avons l'exercice paisible de notre religion. Actuellement, nous n'avons qu'un seul talent, qui est notre cœur : faisons le fructifier et notre récompense sera égale à celle que nous aurions reçue si nous en avions fait fructifier davantage. Dieu est juste ; Il ne demande pas de nous l'impossible ; mais parce qu'Il est juste, Il demande de nous la fidélité dans ce qui est possible.

Pleins de respect pour les lois divines et ecclésiastiques, qui nous appellent au sacrement de pénitence, je dois vous dire qu'il est des circonstances où ces lois n'obligent pas ; il est essentiel pour votre instruction et votre consolation que vous connaissiez bien ces circonstances afin de ne point prendre votre propre esprit pour celui de Dieu. Les circonstances où ces lois n'obligent pas sont celles où la volonté de Dieu se manifeste pour opérer notre salut, sans l'intermédiaire des hommes. Dieu n'a besoin que de Lui pour nous sauver, quand Il le veut. Il est la source de la vie et Il supplée à tous les moyens ordinaires qu'Il a établis pour opérer notre salut, par des moyens que Sa miséricorde nous dispense selon nos besoins. C'est un père tendre qui, par des moyens ineffables, secourt ses enfants lorsque, se croyant abandonnés, ils ne cherchent que Lui et ne soupirent que pour Lui.

Si dans le cours de notre vie nous avons négligé le moindre des moyens que Dieu et Son Eglise ont établis pour nous sanctifier, nous aurions été des enfants ingrats ; mais croire que dans des circonstances extraordinaires nous ne pouvons nous passer, même des plus grands moyens, nous oublierions et nous insultions la sagesse divine, qui nous éprouve et qui, en voulant que nous en soyons privés, y supplée par Son esprit.

***La conduite à tenir appuyée sur les principes de la Foi et quelques exemples de l'histoire de la religion.***

Pour vous exposer, mes chers enfants, votre règle de conduite avec exactitude, je vais rapprocher de votre situation, les principes de la Foi et quelques exemples de l'histoire de la religion, qui en développeront le sens et vous consoleront dans l'application que vous pourriez en faire.

Il est de Foi que le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements est le baptême : il est la porte du salut et de la vie éternelle ; cependant le désir, le vœu du baptême suffit en certaines occasions : les catéchumènes qui étaient surpris par la persécution ne le recevaient que dans le sang qu'ils répandaient pour la religion. Ils trouvaient la grâce de tous les sacrements dans la confession libre de leur Foi et ils étaient incorporés dans l'Eglise par le Saint-Esprit, lien qui unit tous les membres au chef.

C'est ainsi que se sont sauvés de nombreux martyrs : leur sang leur a servi de baptême ; c'est ainsi que se sauveront tous ceux qui, instruits de nos mystères,

désireront (selon leur Foi) de les recevoir. Telle est la Foi de l'Église : elle est fondée sur ce que saint Pierre dit : "Qu'on ne peut refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint Esprit".

***Les sacrements sont dans la croix :***

Quand on a l'esprit de Jésus-Christ, quand, par amour pour Lui, nous sommes exposés à la persécution, privés de tous secours, accablés des chaînes de la captivité, quand on nous conduit à l'échafaud, nous avons alors tous les sacrements dans la croix. Cet instrument de notre rédemption renferme tout ce qui est nécessaire pour notre salut. (...) La croix de Jésus-Christ ne laisse point de tache quand on l'embrasse et quand on la porte comme il faut. Ici, au lieu de raisonnements, écoutons le langage des Saints. Les confesseurs et les martyrs d'Afrique, écrivant à saint Cyprien, disaient hardiment qu'on revenait la conscience pure et nette des tribunaux où on avait confessé le Nom de Jésus-Christ, ils ne disaient pas qu'on y allait avec une conscience pure et nette, mais qu'on en revenait avec une conscience pure. Rien ne fait taire les scrupules comme la croix !

***Le désir du sacrement :***

La tradition de l'Église, dans ses plus beaux siècles, confirme cette vérité dogmatique. Les fidèles qui ont désiré les sacrements, les confesseurs et les martyrs ont été sauvés sans le baptême et sans aucun des sacrements, lorsqu'ils ne pouvaient les recevoir. D'où il est aisé de conclure que nul sacrement n'est nécessaire dès qu'il est impossible de le recevoir : et cette conclusion est la Foi de l'Église.

Saint Ambroise regardait le pieux empereur Valentinien comme un saint, quoiqu'il fût mort sans le baptême, qu'il avait désiré, mais qu'il n'avait pu recevoir. C'est le désir, c'est la volonté qui nous sauve : "Dans ce cas, dit ce saint docteur de l'Église, celui qui ne reçoit pas le sacrement de la main des hommes, le reçoit de la main de Dieu. Celui qui n'est pas baptisé par les hommes, l'est par la piété, l'est par Jésus-Christ".

Ce que nous dit du baptême ce grand homme, disons le de tous les sacrements, de toutes les cérémonies et de toutes les prières dans les moments actuels.

Celui qui ne peut se confesser à un prêtre, mais qui, ayant toutes les dispositions nécessaires au sacrement, le désire et en forme le vœu ferme et constant, entend Jésus-Christ, qui, touché et témoin de sa Foi, lui dit ce qu'il dit autrefois à la femme pécheresse : "Allez, il vous est beaucoup pardonné, parce que vous avez beaucoup aimé".

***Quelle confession de nos péchés ?***

Entourés des extrémités qui sont les épreuves des saints, si nous ne pouvions confesser nos péchés aux prêtres, confessons les à Dieu. Je sens, mes enfants, votre délicatesse et vos scrupules : qu'ils cessent et que votre Foi et votre amour pour la croix augmentent. Dites-vous à vous-mêmes et par votre conduite, dites à tous ceux qui vous verront ce que disait saint Paul : "Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ ?" (Rom, VIII, 35)

Saint Paul était alors dans votre position et il ne disait pas que la privation de tout

ministre du Seigneur, où il pourrait se trouver, pouvait le séparer de Jésus-Christ et altérer en lui la charité : il savait que, dépouillé de tout secours humain et privé de tout intermédiaire entre lui et le ciel, il trouverait dans son amour, dans son zèle pour l'Évangile et dans la croix, tous les sacrements et les moyens de salut nécessaires pour y parvenir. De ce que je viens de dire il vous est aisé de voir une grande vérité, bien propre à vous consoler et à vous donner du courage : c'est que votre conduite est une vraie confession<sup>1</sup> devant Dieu et devant les hommes. Si la confession doit précéder l'absolution, ici votre conduite doit précéder les grâces de sainteté ou de justice que Dieu nous dispense, et c'est une confession publique et continue. La confession est nécessaire, dit saint Augustin, parce qu'elle renferme la condamnation du péché, ici nous le condamnons d'une manière si publique et si solennelle qu'elle est connue de toute la terre et cette condamnation, qui est cause que nous ne pouvons approcher d'un prêtre, n'est-elle pas plus méritoire qu'une accusation de péché particulière et faite en secret ? N'est-elle pas plus satisfaisante et plus édifiante ?

***Une confession de nos péchés plus méritoire et plus satisfaisante :***

La confession secrète de nos péchés au prêtre nous coûtait peu et celle que nous faisons aujourd'hui est soutenue par le sacrifice général de nos biens, de notre

---

<sup>1</sup> 1 Quel bonheur pour les fidèles de pouvoir confesser Jésus-Christ par la voix de leur exemple !

liberté, de notre repos, de notre réputation et peut-être même de notre vie !

La confession que nous faisons au prêtre n'était guère utile qu'à nous, au lieu que celle que nous faisons à présent est utile à nos frères et peut servir à toute l'Eglise. Dieu nous fait, tout indignes que nous sommes, la grâce de vouloir se servir de nous pour montrer que c'est un crime énorme d'offenser la vérité et la justice, et notre voix sera d'autant plus intelligible que nous souffrirons de plus grands maux avec plus de patience.

(...). Nous ne nous confessons pas d'un péché, mais nous confessons la vérité, ce qui est la confession la plus noble et la plus nécessaire dans les circonstances présentes. Nous ne confessons pas nos péchés en secret : nous confessons la vérité en public ! Nous sommes persécutés mais la vérité n'est point captive et nous avons cette consolation, dans l'injustice que nous souffrons, que nous ne retenons point la vérité de Dieu dans l'injustice, comme dit l'apôtre des nations, et que nous apprenons à nos frères à ne l'y point retenir. Enfin, si nous ne confessons point nos péchés, l'Eglise les confesse pour nous.

***Le bien à tirer de la privation des sacrements :***

Telles sont les règles admirables de la Providence, qui permet ces épreuves pour nous faire mériter et nous faire réfléchir sérieusement sur l'usage que nous avons fait des sacrements. L'habitude et la facilité que nous avons de nous confesser nous laissait souvent dans la tiédeur, au

lieu qu'à présent, privés de confesseur, on se replie sur soi-même et la ferveur augmente.

Regardons cette privation comme un jeûne pour nos âmes et une préparation à recevoir le baptême de la pénitence qui, vivement désiré, deviendra une nourriture plus salubre. Tâchons d'éloigner de notre conduite, qui est notre confession devant les hommes et notre accusation devant Dieu, tous les défauts qui peuvent s'être glissés dans nos confessions ordinaires, surtout le peu d'humilité intérieure.

**« Le conseil », une œuvre de miséricorde qui peut tenir lieu de suppléance :**

Je sens, mes enfants, toute l'importance de votre sollicitude, mais quand on se fie à Dieu, il ne faut pas le faire à demi, ce serait manquer de confiance que de regarder les moyens, par lesquels Dieu appelle et conserve, incomplets et laissant quelque chose à désirer dans l'ordre de la grâce. Vous trouviez dans la sagesse, la maturité et l'expérience des ministres du Seigneur, des conseils et des pratiques efficaces pour éviter le mal, faire le bien et avancer dans la vertu, tout cela ne tient pas au caractère sacramentel, mais aux lumières particulières ; un ami vertueux, zélé et charitable peut être en ce point votre juge et votre directeur. Les personnes pieuses n'allaient pas seulement chercher au confessionnal des instructions et des lumières, elles s'ouvraient aux personnes remarquables par leur sainte vie en des entretiens familiers. Faites de même, mais que la charité la plus directe règne dans ce commerce mutuel de vos âmes et de vos

désirs ; Dieu les bénira, et vous trouverez les lumières dont vous avez besoin. Si ce moyen vous était impossible, reposez-vous sur la miséricorde de Dieu. Il ne vous abandonnera pas ; Son esprit parlera lui-même à vos cœurs par des aspirations saintes, qui les enflammeront et les dirigeront vers les objets augustes de vos destinées.

**L'absolution sans prêtre :**

Éloignés des ressources du sanctuaire et privés de tout exercice du sacerdoce, il ne nous reste de médiateur que Jésus-Christ : c'est à Lui que nous devons recourir pour nos besoins ; c'est devant Sa majesté suprême que nous devons déchirer sans ménagement le voile de nos consciences et, dans la recherche du bien et du mal que nous avons fait, Le remercier de Ses grâces, nous reconnaître coupables de nos offenses... et prier ensuite qu'Il nous pardonne et nous trace les sentiers de Sa volonté sainte (ayant dans le cœur le désir sincère de le faire à Son ministre quand et sitôt que nous le pourrons). Voilà, mes enfants, ce que j'appelle se confesser à Dieu. Dans une telle confession bien faite, Dieu Lui-même vous absoudra ! C'est l'Évangile qui nous l'apprend en nous proposant l'exemple du publicain qui, humilié devant Dieu, s'en retourna justifié, puisque la meilleure marque de l'absolution, c'est la justice qui ne peut être liée puisque c'est elle qui délie. Voilà ce que, dans l'isolement total où nous sommes, nous devons faire. L'Écriture sainte nous trace, ici, nos devoirs.

***La croix de Jésus-Christ source de la rémission de nos fautes et à quelles conditions ?***

Tout ce qui tient à Dieu est saint : quand nous souffrons pour la vérité, nos souffrances sont celles de Jésus-Christ, qui nous honore d'un caractère particulier de ressemblance avec Lui et avec Sa croix. Cette grâce est le plus grand bonheur qui puisse arriver à un mortel pendant sa vie. C'est ainsi que dans toutes les positions pénibles qui nous privent des sacrements, la croix portée chrétiennement est la source de la rémission de nos fautes ; comme, portée autrefois par Jésus-Christ, elle le fut des fautes de tout le genre humain. Douter de cette vérité, c'est faire injure à notre Sauveur crucifié, c'est ne reconnaître pas assez la vertu et le mérite de la croix !...

Dites-moi : serait-il possible que le bon larron ait reçu le pardon de ses fautes et que le fidèle qui abandonne tout pour son Dieu n'y reçût pas le pardon des siennes ?

Des saints pères observent que le bon larron fut criminel jusqu'à la croix pour montrer aux fidèles ce qu'ils doivent espérer de cette croix lorsqu'ils l'embrassent et y demeurent attachés pour la justice et pour la vérité. Jésus-Christ, terminant Ses souffrances, est entré dans le ciel par la croix. Nous sommes Ses disciples, Il est notre modèle ; souffrons comme Lui et nous entrerons dans l'héritage qu'Il nous a préparé par la croix.

Mais pour être sanctifié par la croix, il ne faut pas être à soi-même, il faut être tout à Dieu ; il faut que notre conduite retrace

les vertus de Jésus-Christ : il ne suffit pas, dans ces moments, qu'animés de Son amour, vous vous reposiez sur Son sein comme saint Jean ; il faut que vous Le serviez avec fermeté et constance sur le calvaire et sur la croix ; là, en vous confessant à Dieu, si votre confession à Dieu n'est pas couronnée par l'imposition des mains du prêtre, elle le sera par l'imposition des mains de Jésus-Christ. Voyez Ses mains adorables qui paraissent si pesantes à la nature et qui sont si légères à ceux qui L'aiment ! ... Elles sont étendues sur vous depuis le matin jusqu'au soir pour vous combler de toutes sortes de bénédictions si vous ne les repoussez pas vous-mêmes. Il n'y a point de bénédiction semblable à celle de Jésus-Christ crucifié quand Il bénit Ses enfants sur la croix.

***Illustration avec le puits de Jacob :***

Le sacrement de pénitence est pour nous, dans ce moment le puits de Jacob, dont l'eau est excellente et salutaire ; mais le puits est profond ; dénués de tout, nous ne pouvons y puiser et nous désaltérer ; des gardes même en défendent l'entrée... Voilà la peinture de notre position. Regardons la conduite de nos persécuteurs comme une punition de nos péchés ! Il est certain que si nous pouvions approcher de ce puits avec Foi nous y trouverions Jésus-Christ parlant à la Samaritaine. Mais ne perdons pas courage ! Descendons jusque dans la vallée de Béthulie, où nous trouverons plusieurs sources qui ne sont pas gardées, où nous pourrions éteindre tranquillement notre soif. Que Jésus-Christ habite dans nos cœurs !

Que son Esprit-Saint les enflamme, et nous trouverons en nous cette source d'eau vive qui suppléera au puits de Jacob. Jésus comme souverain pontife fait Lui-même, d'une manière ineffable, dans la confession que nous faisons à Dieu, ce qu'Il aurait fait dans tout autre temps par le ministère des prêtres, et cette confession a un avantage que les hommes ne peuvent nous ravir, c'est pourtant en nous que Jésus-Christ s'occupe de nous continuellement ! Nous devons la faire dans tous les temps, dans tous les lieux et dans toutes les positions possibles. C'est une chose digne d'admiration et de reconnaissance de voir que ce que le monde fait pour nous éloigner de Dieu et de Son Église nous en approche davantage.

***Pour une confession de meilleure qualité :***

La confession ne doit pas être seulement un remède pour tous les péchés passés ; elle doit aussi nous préserver des péchés à venir. Si nous réfléchissons sérieusement sur cette double efficacité du sacrement de pénitence, nous pourrions avoir beaucoup à nous humilier et à gémir ! Et nous y serons d'autant plus fondés que notre avancement dans la vertu aura été plus lent et que nous serons toujours trouvés les mêmes avant et après nos confessions. Nous pouvons actuellement réparer tous ces défauts, qui venaient d'une trop grande confiance dans l'absolution, et de ce qu'on n'approfondissait pas assez ses plaies !...

Obligée maintenant de gémir devant Dieu, l'âme fidèle s'occupe à considérer toutes ses difformités ; là, aux pieds du Sauveur,

et pénétrée de la douleur et du repentir, elle y reste dans le silence, ne lui parlant que par ses larmes, comme la pécheresse de l'Évangile, voyant d'un côté ses misères et de l'autre la bonté de Dieu. Elle s'anéantit devant Sa majesté, jusqu'à ce qu'Elle dissipe ses maux par un de ses regards. C'est là que la lumière divine éclaire son cœur contrit et humilié et lui découvre jusqu'aux atomes qui peuvent l'obscurcir. Que cette confession à Dieu soit pour vous une pratique journalière, courte mais vive, et que de temps en temps vous la fassiez depuis une époque jusqu'à l'autre, comme chaque jour vous la faites de la journée (à votre examen du soir).

Le premier fruit que vous en retirerez, outre la rémission de vos péchés, ce sera d'apprendre à vous connaître et à connaître Dieu.

Le deuxième, d'être toujours présentés aux prêtres, si vous le pouviez, ornés du caractère des miséricordes du Seigneur.

Je crois avoir dit ce que je devais, mes enfants, pour votre conduite à l'égard du sacrement de pénitence. Je vais vous entretenir maintenant de la privation de l'Eucharistie, et, successivement, de tous les objets dont vous me parlez dans votre lettre.

***Application au sacrement de la sainte Eucharistie :***

***Sous le rapport de l'obéissance :***

L'Eucharistie, le sacrement d'amour, avait pour vous bien des douceurs et des avantages quand vous pouviez y participer

; mais maintenant que vous en êtes privés, pour être les défenseurs de la vérité et de la justice, vos avantages sont les mêmes ; car qui aurait osé approcher de cette table si Jésus-Christ ne vous en eût pas fait un précepte et si l'Église, qui désire que nous nous fortifiions par ce pain de vie, ne nous eût invités à le manger par la voix de ses ministres qui nous revêtaient de la robe nuptiale ? Mais si nous comparons l'obéissance avec laquelle nous en sommes privés à celle qui nous y conduisait, il sera aisé de juger du mérite.

Abraham obéit en immolant son fils et en ne l'immolant pas : mais son obéissance fut bien plus grande quand il mit la main à l'épée que quand il remit l'épée dans le fourreau. Nous obéissons en nous approchant de l'Eucharistie ; mais en nous retirant de ce sacrifice, nous nous immolons nous-mêmes. Altérés de la soif de la justice, et nous privant du sang de l'Agneau, qui seul peut l'étancher, nous sacrifions notre propre vie autant qu'il est en nous. Le sacrifice d'Abraham fut d'un instant ; un ange arrêta le glaive ; le nôtre est journalier et se renouvelle toutes les fois que nous adorons avec soumission la main de Dieu qui nous éloigne de Ses autels, et ce sacrifice est volontaire.

#### ***De l'Eucharistie à la croix :***

C'est être avantageusement privé de l'Eucharistie que d'élever l'étendard de la croix pour la cause de Jésus-Christ et la gloire de Son Eglise. Observez, mes enfants, que Jésus-Christ, après avoir donné Son corps, ne fit aucune difficulté de mourir pour nous. Voilà la conduite du

chrétien dans ses persécutions<sup>2</sup> : la croix succède à l'Eucharistie. Que l'amour de l'Eucharistie ne nous éloigne donc pas de la Croix ! C'est montrer et faire un glorieux progrès dans la gloire de l'Évangile que de sortir du cénacle pour monter au Calvaire. Oui, je ne crains pas de le dire, quand l'orage de la malice des hommes gronde contre la vérité et la justice, il est plus avantageux aux fidèles de souffrir pour Jésus-Christ que de participer à Son corps sacré par la communion.

Il me semble entendre le Sauveur nous dire : "Ah ! Ne craignez pas d'être séparés de Ma table pour la confession de Mon Nom ! C'est une grâce que Je vous fais, qui est un bien rare ; réparez par cette humiliation, privation qui Me glorifie, toutes les communions qui Me déshonoraient. Sentez cette grâce : vous ne pouvez rien faire sans Moi, et Je mets entre vos mains un moyen de faire ce que J'ai fait pour vous, et de me rendre avec magnificence ce que Je vous ai donné de plus grand ! Je vous l'ai donné : lorsque vous vous en êtes séparés pour être fidèles à Mon service, vous rendez à Ma vérité ce que vous aviez reçu de Ma charité. Je n'ai rien pu vous donner de plus grand, et vous ne pouvez aussi Me donner rien de plus grand. Votre reconnaissance égale, par la grâce que Je vous ai faite, la grandeur du don que Je vous ai fait. Consolez-vous, si Je ne vous appelle pas à verser votre sang comme les martyrs : voilà le Mien pour y suppléer ; toutes les

---

<sup>2</sup> Même si nous ne sommes pas sous le régime de la persécution, demeurer fidèle dans un monde sans Dieu et en étant privé des sacrements, c'est aussi une occasion d'acquiescer, d'une autre manière, le mérite de la confession de la foi.



fois qu'on vous empêchera de le boire, Je vous tiendrai le même compte que si vous aviez répandu le vôtre ; et le Mien est infiniment plus précieux..."

***L'Eucharistie dans la privation de l'Eucharistie ou la communion spirituelle :***

C'est ainsi que nous trouvons l'Eucharistie dans la privation même de l'Eucharistie ; d'un autre côté qui peut nous séparer de Jésus-Christ et de Son Eglise dans la communion, en nous approchant par la Foi de Ses autels d'une manière d'autant plus efficace qu'elle est plus spirituelle et plus éloignée des sens ? C'est ce que j'appelle : « communier spirituellement », en s'unissant aux fidèles qui peuvent le faire, dans les divers lieux de la terre. Cette communion vous était familière dans le temps où vous pouviez approcher de la Sainte Table : vous en connaissez les avantages et la manière ; c'est pourquoi je ne vous en entretiens pas.

***« La privation de la messe et la nécessité d'un sacrifice continu pour les fidèles » :***

Rien n'arrive sans la volonté de Dieu : que nous ayons un culte qui nous permette d'assister à la messe ou que nous en soyons privés, nous devons être également soumis à Sa volonté sainte et, dans toutes les circonstances, soyons dignes du Dieu que nous servons !

Le culte que nous devons à Jésus-Christ est fondé sur l'assistance qu'Il nous donne et sur la nécessité que nous avons de Son secours. Ce culte nous trace des devoirs comme fidèles isolés, ainsi qu'il nous en

traçait autrefois dans l'exercice public de notre sainte religion.

Comme enfants de Dieu, selon le témoignage de saint Pierre et de saint Jean, nous participons au sacerdoce de Jésus-Christ pour offrir des prières et des vœux ; si nous n'avons pas le caractère de l'ordre pour sacrifier sur les autels visibles, nous ne sommes pas sans hostie, puisque nous pouvons l'offrir dans le culte de notre amour en sacrifiant nous-mêmes Jésus-Christ à Son Père sur l'autel visible de nos cœurs. Fidèles à ce principe, nous recueillerons toutes les grâces que nous aurions pu recueillir si nous eussions assisté au saint sacrifice de la messe. La charité nous unit à tous les fidèles de l'univers qui offrent ce divin sacrifice ou qui y assistent. Si l'autel matériel ou les espèces sensibles nous manquent, il n'y en a pas non plus dans le ciel, où Jésus-Christ est offert de la manière la plus parfaite.

Oui, mes enfants, les fidèles qui sont sans prêtres étant eux-mêmes prêtres et rois, selon saint Pierre<sup>3</sup>, offrent leurs sacrifices sans temple, sans ministres et sans rien de sensible ; il n'est besoin que de Jésus-Christ pour l'offrir, pour le sacrifice du cœur, où la victime doit être consumée par le feu de l'amour du Saint-Esprit, c'est être uni à Jésus-Christ, dit saint Clément d'Alexandrie, par les paroles, par les actions et par le cœur. Nous lui sommes unis par nos paroles quand elles sont justes et par nos cœurs quand la charité les enflamme. Ainsi, disons la vérité, alors nous rendrons à Dieu la gloire qui lui est due. Quand nous sommes vrais dans nos

---

<sup>3</sup> C'est-à-dire au sens spirituel.

paroles, justes dans nos actions, soumis à Dieu dans nos désirs et nos pensées, en ne parlant que par Lui seul, en Le louant de Ses dons et en nous humiliant de nos infidélités, nous offrons un sacrifice agréable à Dieu, qui ne peut nous être ôté. "Le sacrifice que Dieu demande est un esprit pénétré de douleur", dit le saint roi David ; « vous ne mépriserez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié » (Ps. 50).

***Sans le viatique à l'heure dernière :***

Il me reste à considérer l'Eucharistie comme viatique : vous pouvez en être privés à la mort ; je dois vous éclairer et vous prémunir contre une privation si sensible. Dieu, qui nous aime et nous protège, a voulu nous donner Son corps aux approches de la mort pour nous fortifier dans ce dangereux passage.

Lorsque vous portez vos regards sur l'avenir, que vous vous voyez dans votre agonie, sans victime, sans extrême-onction et sans aucune assistance de la part des ministres du Seigneur, vous vous regardez comme dans l'abandon le plus triste et le plus affligeant !

Consolez-vous, mes enfants, dans la confiance que vous devez à Dieu ; ce père tendre répandra sur vous Ses grâces, Ses bénédictions et Ses miséricordes, dans ces moments terribles que vous redoutez, avec plus d'abondance que si vous pouviez être assistés par Ses ministres, dont vous n'êtes privés que parce que vous n'avez pas voulu L'abandonner Lui-même.

L'abandon et le délaissement où nous redoutons de nous trouver ressemble à

celui du Sauveur sur la croix, lorsqu'Il disait à son Père : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Ah ! Que ces paroles sont instructives : vos peines et vos délaissements vous conduisent à vos glorieuses destinées en terminant votre carrière comme Jésus-Christ termina la Sienne. Jésus, dans les souffrances, dans Son abandon et Sa mort, était dans l'union la plus intime avec Son Père. Dans vos peines et vos délaissements, soyez-Lui de même unis, et que votre dernier soupir soit comme le Sien : que la volonté de Dieu s'accomplisse.

***Et sans le sacrement de l'extrême-onction :***

Ce que j'ai dit de la privation du viatique à la mort, je le dirai aussi de l'extrême-onction. Si je meurs entre les mains de personnes qui, non seulement ne m'assistent pas, mais qui m'insultent, je serai d'autant plus heureux que ma mort aura plus de conformité avec celle de Jésus-Christ, qui fut un spectacle d'opprobres à toute la terre !... Crucifié par les mains de Ses ennemis, Il est traité comme un voleur et meurt entre les deux larrons ! Il était la sagesse même, Il passe pour un insensé ; Il était la vérité, et Il passe pour un fourbe et un séducteur ! Les pharisiens et les scribes ont triomphé de Lui et en Sa présence ! Enfin, ils se sont rassasiés de Son sang ! Jésus-Christ est mort dans l'infamie du supplice le plus honteux et dans les douleurs les plus sensibles ! Chrétiens, si votre agonie et votre mort sont à vos ennemis une occasion de vous insulter et de vous traiter avec opprobre, quelle fut celle de

Jésus-Christ ? Je ne sais si l'ange qui fut envoyé pour suppléer à la dureté et à l'insensibilité des hommes ne le fut point pour nous apprendre que dans une telle rencontre nous recevons la consolation du ciel quand celles de la terre nous manquent. Ce ne fut point sans un dessein particulier de Dieu que les apôtres, qui eussent dû consoler Jésus-Christ, demeurèrent dans un assoupissement profond.

Que le fidèle ne s'étonne donc pas de se trouver sans prêtre à sa dernière heure. Jésus-Christ fait des reproches à Ses apôtres de ce qu'ils dormaient, mais Il ne leur en fait point de ce qu'ils Le laissent sans consolation, pour nous apprendre que, si nous entrons dans le Jardin des Oliviers, si nous montons au Calvaire, si nous expirons seuls et sans secours humains, Dieu veille sur nous, nous console et suffit à tous nos besoins. Fidèles qui craignez les suites du moment actuel, portez vos regards sur Jésus : fixez-Le, contemplez-Le, Il est votre modèle ; je n'ai rien de plus à vous dire sur ce sujet...

### **Conclusion**

Voilà, mes enfants, ce que j'ai cru devoir vous dire : je le crois suffisant pour répondre à vos demandes et tranquilliser votre piété ; j'ai posé les principes sans entrer dans aucun détail ; ils me paraissent inutiles. Vos fermes réflexions y suppléeront aisément et vos conversations, si jamais la Providence le permet, auront de nouveaux désirs. Je dois ajouter, mes enfants, que vous ne devez point vous affliger du spectacle étonnant dont nous sommes témoins. La

Foi ne s'allie point à ces terreurs ; le nombre des élus est toujours fort petit. Craignez seulement que Dieu ne vous reproche votre peu de Foi et de n'avoir pu veiller une heure avec Lui. Je vous avouerai cependant que l'humanité peut s'affliger, mais, en vous faisant cet aveu, je dirai que la Foi doit se réjouir.

Dieu fait bien toutes choses : portez ce jugement, mes enfants, il est le seul qui soit digne de vous. Les fidèles eux-mêmes le portaient lorsque le Sauveur faisait des guérisons miraculeuses. Ce qu'Il fait à présent est bien plus grand : dans Sa vie mortelle, Il guérissait les corps ; actuellement, Il guérit les âmes et complète par la tribulation le petit nombre des élus.

Quels que soient les desseins de Dieu sur nous, adorons la profondeur de Ses jugements et mettons en Lui toute notre confiance. S'Il veut nous délivrer, le moment est proche. Tous s'élèvent contre nous : nos amis nous oppriment, nos parents nous traitent en étrangers ! Les fidèles qui participent aux saints mystères avec nous sont détournés par le seul regard. On craint de dire non seulement que comme nous on est fidèle à sa patrie, soumis à ses lois, mais fidèles à Dieu : on craint de dire que l'on nous chérit, et même qu'on nous connaît. Si nous sommes sans secours du côté des hommes, nous voilà du côté de Dieu, qui, selon le prophète-roi, délivrera le pauvre du puissant et le faible qui n'avait aucun secours. L'univers est l'ouvrage de Dieu ; Il le régit, et tout ce qui arrive est dans les desseins de Sa Providence. Quand nous croyons que la désertion va être générale,

nous oublions qu'il suffit d'un peu de Foi pour rendre la Foi à la famille de Jésus-Christ, comme un peu de levain fait fermenter toute la pâte.

Ces événements extraordinaires, où la multitude lève la hache pour saper l'ouvrage de Dieu, servent merveilleusement à manifester Sa toute-puissance.

Dans tous les siècles, on verra ce que vit le peuple de Dieu quand le Seigneur voulut, par Gédéon, manifester Sa toute-puissance contre les Madianites. Il lui fit renvoyer presque toute son armée. Trois cents hommes seulement furent conservés, et encore sans armes, afin que la victoire fût visiblement reconnue venir de Dieu. Ce petit nombre des soldats de Gédéon est la figure du petit nombre des élus vivant dans ce siècle. Vous avez vu, mes enfants, avec l'étonnement le plus douloureux, que de la multitude de ceux qui étaient appelés (puisque toute la France était chrétienne), le plus grand nombre, comme dans l'armée de Gédéon, est demeuré faible, timide, craignant de perdre leur intérêt temporel : Dieu les renvoie. Dieu ne veut Se servir dans Sa justice que de ceux qui se donnent entièrement à Lui. Ne nous étonnons donc pas du grand nombre de ceux qui Le quittent ; la vérité triomphe, quelque petit que soit le nombre de ceux qui L'aiment et Lui restent attachés. Pour moi, je ne forme qu'un vœu : c'est le désir de saint Paul. Comme enfant de l'Église, je souhaite la paix de l'Église ; comme soldat de Jésus-Christ, je souhaite de mourir sous Ses étendards.

Si vous avez les ouvrages de saint Cyprien, lisez-les, mes chers enfants, c'est surtout aux premiers siècles de l'Église qu'il faut remonter pour trouver des exemples dignes de nous servir de modèles. C'est dans les livres saints et dans ceux des premiers défenseurs de la Foi qu'il faut se former une idée précise de l'objet du martyre et de la confession du Nom de Jésus-Christ : c'est la vérité et la justice, ce sont les objets augustes, éternels, immuables de la Foi qu'il faut confesser. C'est l'Évangile, car les instructions humaines, quelles qu'elles soient, sont variables et temporelles ; mais l'Évangile et la loi de Dieu tiennent à l'éternité. C'est en méditant cette distinction que vous verrez clairement ce qui est à Dieu et ce qui est à César, car, à l'exemple de Jésus-Christ, vous devez rendre avec respect, à l'un et à l'autre, ce que vous leur devez.

Toutes les églises et tous les siècles sont d'accord : il ne peut y avoir rien de si saint et de si glorieux que de confesser le Nom de Jésus-Christ. Mais rappelez-vous, mes enfants, que pour le confesser d'une manière digne de la couronne que nous désirons, c'est dans le temps où nous souffrons davantage qu'il faut faire paraître une plus grande sainteté. On ne trouve rien de si beau que ces paroles de saint Cyprien lorsqu'il loue toutes les vertus chrétiennes dans les confesseurs de Jésus-Christ : « Vous avez toujours observé, leur dit-il, le commandement du Seigneur avec une vigueur digne de votre fermeté ; vous avez conservé la simplicité, l'innocence, la charité, la concorde, la modestie et l'humilité ; vous vous êtes acquittés de votre ministère avec beaucoup de soin et d'exactitude ; vous

avez fait paraître de la vigilance pour aider ceux qui avaient besoin de secours ; de la compassion pour les pauvres ; de la constance pour défendre la vertu, du courage pour maintenir la sévérité de la discipline, et afin qu'il ne manquât rien à ces grands exemples de vertu que vous avez donnés, voilà que par une confession et des souffrances généreuses, vous animez hautement vos frères au martyre et leur en tracez le chemin ». J'espère, mes chers enfants, quoique Dieu ne vous appelle pas au martyre, ni à aucune confession douloureuse de Son Nom, pouvoir un jour vous parler comme Il parlait aux confesseurs Célérin et Aurèle, et louer en vous plus votre humilité que votre constance, et vous glorifier plus de la sainteté de vos mœurs que de vos peines et de vos plaies.

En attendant cet heureux moment, profitez de mes conseils et soutenez-vous

vous-mêmes par mon exemple. Dieu veille sur vous. Notre espérance est fondée ; elle nous montre ou la persécution qui finit ou la persécution qui nous couronne. Dans l'alternative de l'une ou de l'autre, je vois l'accomplissement de notre destinée.

Que la volonté de Dieu soit faite, puisque de quelque manière qu'Il nous délivre, Ses miséricordes éternelles se répandent sur nous.

Je finis, mes chers enfants, en vous embrassant et en priant Dieu pour vous ; priez-Le pour moi et recevez ma bénédiction paternelle, comme le gage de ma tendresse envers vous, de ma Foi et de ma résignation sincère à n'avoir pas d'autre volonté que celle de Dieu.

Abbé Demaris